## REPUBLIQUE FRANCAISE

-----

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil Municipal de la Commune de Vénissieux

========

## **SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2009**

N° 16 <u>Objet de la délibération</u> : Régie d'avances et de recettes Equipement polyvalent jeunes Pyramide - EPJ Aiustement.

Date de la convocation : 15/09/2009 Compte rendu affiché le : 22/09/2009

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

Nombre de conseillers municipaux présents: 37

**Président :** Mme Michèle PICARD

Secrétaire Chaïneze KABOUYA

Elu(e)s:

Présent(e)s: Mme Michèle PICARD, Mme Yolande PEYTAVIN, M. Henri THIVILLIER, Mme Evelyne

EBERSVILLER, M. Lahceme TOUATI, M. Christian FALCONNET, M. Bayrem BRAIKI, Mme Andrée LOSCOS, M. Thierry VIGNAUD, Mme Edith CHAGNARD-PEILLARD, M. Pierre-Alain MILLET, Mademoiselle Chaïneze KABOUYA, M. Eléazar BAFOUNTA, M. Lotfi BEN KHELIFA, Mme Véronique FORESTIER, M. Jean-Marc THEVENON, Mme Annie BROUET, Mme Paula ALCARAZ, Mme Michèle BAICCHI, Mme Evelyne BEROUD, Mme Eliette ORENES, M. Hamza MOREL, M. Jean-Maurice GAUTIN, M. Abdelak FADLY, Mme Véronique CALLUT, Mme Samia LEDESERT, Mme Marie-Christine SEEMANN, Mme Saliha PRUDHOMME-LATOUR, M. Jeff ARIAGNO, M. Idir BOUMERTIT, Mme Yvonne LYON, M. Djilannie BENMABROUK, M. Christophe GIRARD, Mme Danica LJUSTINA, Mme Saliha

MERTANI, M. Maurice IACOVELLA, Mme Geneviève SOUDAN

Excusé(e)s:

<u>Dépôt de pouvoir</u>: Mme Danièle GICQUEL a donné pouvoir à Mademoiselle Chaïneze KABOUYA, M. André

GERIN a donné pouvoir à Mme Yolande PEYTAVIN, M. Bernard RIVALTA a donné pouvoir à M. Lahceme TOUATI, M. Francis RAMBEAU a donné pouvoir à M. Jean-Maurice GAUTIN, Mme Amina AHAMADA MADI a donné pouvoir à Mme Evelyne BEROUD, M. Mokrane KESSI a donné pouvoir à Mme Véronique FORESTIER, Mme Justine MUSEMBA a donné pouvoir à Mme

Yvonne LYON, M. Yvan BENEDETTI a donné pouvoir à Mme Danica LJUSTINA

-----

N° 16 - Régie d'avances et de recettes Equipement polyvalent jeunes Pyramide - EPJ Ajustement.

## RAPPORT DE MADAME LE MAIRE

Par arrêté du 11 juin 2001, reçu en Préfecture le 26 septembre suivant, Monsieur CHALAL Maurad a été nommé régisseur titulaire de la régie d'avances et de recettes de l'équipement polyvalent jeunes Pyramide.

Suite à la fin de fonction de ce régisseur à l'EPJ Pyramide le comptable public a effectué, le 10 mai 2007, une vérification de la régie qui a mis en évidence un déficit de 352,52 €.

Un rapport établi le 13 septembre 2007 par la Mission Jeunesse constate que les vérifications faites tant par la Trésorerie pour la période 2005 à 2007, que par la Mission Jeunesse sur la période 2001 à 2005 n'ont pas permis de déceler les écarts à l'origine de ce déficit.

Il convient cependant de noter que les contrôles antérieurs au 25 janvier 2003 n'ont pu être exhaustifs dans la mesure où les souches des chéquiers avaient été remis à la Trésorerie.

Aussi le 27 octobre 2008 un ordre de reversement, d'un montant de 352,52 €, a été adressé par lettre recommandée à Monsieur CHALAL. Celui-ci a demandé une remise gracieuse du débet constaté le 10 mai 2007.

Le Conseil Municipal, Le rapport de Madame Le Maire, entendu, Vu l'avis du Bureau municipal du , Après en avoir délibéré, A l'unanimité des suffrages exprimés,

- Accepte la remise gracieuse sollicitée par Monsieur CHALAL régisseur de l'EPJ Pyramide durant la période juin 2001 à mai 2007

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour expédition certifiée conforme

Pour le Maire, L'Adjoint,